



**LES LUNDIS DE LA FÉDÉ**

**LUNDI 24 AVRIL 2023**  
**DE 18H30 À 20H00**  
**PRATIQUE ADAPTÉE**  
**DU SPORT-BOULES**

avec

Webinaire sur la pratique adaptée du Sport-Boules  
 Cliquez sur le bandeau pour vous inscrire



## SOMMAIRE

- **LE SORT ADAPTE** : Qu'es ce que c'est ?
- **LE PUBLIC**
  - LES ETABLISSEMENTS - LES CATEGORISATIONS – LES APPORTS
- **L'ETAT DES LIEUX**
  - L'EXISTANT – LA « STRUCTURATION » - LES CONVENTIONS (Niveaux)
- **LES COMPETITIONS**
  - LA REGLEMENTATION - LES EPREUVES
- **COMMENT METTRE EN PLACE UN PROJET CLUB**
  - DES ETAPES – ...l'inclusion
- **LA CONVENTION NATIONALE DE DELEGATION**
  - LES ENJEUX



## LE SORT ADAPTE : Qu'es ce que c'est ?

- La Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) avait reçu depuis 1971 **délégation** du ministère des sports pour **organiser, développer, coordonner et contrôler** la pratique des activités physiques et sportives des personnes en situation de handicap mental ou psychique. La FFSB a reçu cette délégation depuis 2022. Il s'agit de personnes (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées) présentant :
  - **une déficience intellectuelle** légère, moyenne ou profonde à laquelle peuvent être associés des handicaps physiques ou sensoriels (personnes polyhandicapées) soit **des troubles psychiques**
- Pour faire simple !  
 Handicap Mental Psychiques (FFSA) // handicap moteur (FFH)



# LE PUBLIC SPORT ADAPTE

- Les personnes **handicapées mentales** (le handicap n'est pas une pathologie)
- Les personnes ayant un **handicap psychique**, atteintes de troubles psychiques ou relevant du champ de la maladie mentale
- Les personnes présentant des **troubles de l'adaptation**

## LA DEFICIENCE INTELLECTUELLE

- $QI < 75$
- 1 à 3 % de la population
- Forte proportion d'homme
- Causes les plus fréquentes :

La Trisomie, la maladie de l'X fragile...

# LES ETABLISSEMENTS

- **ESAT = Etablissement et service d'aide par le travail,**
- **SAJ = Service d'accueil de jour**
- **Foyers de vies**
- **MAS = Maison d'accueil spécialisée**
- **FAM = Foyer d'accueil médicalisé**
  
- **IME, IMPRO = institut médico-éducatif**
- **ITEP (ou IR) = Les instituts éducatifs, thérapeutiques, thérapeutiques et pédagogiques)**
- **SESSAD = Service d'éducation spéciale et de soins à domicile**
  
- **Hôpitaux psychiatriques**

# LE PUBLIC – CLASSIFICATION

## Concept clé : L'ADAPTATION

Adapter les activités sportives proposées aux capacités des sportifs

- AB / BC / CD
- Quesaco ?
- Les anciennes classifications : 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Division

# LES APPORTS

- L'acquisition d'une **meilleure condition physique** (coordination, autonomie de déplacement, endurance, habileté) . Un rôle préventif sur la santé
- L'élargissement des capacités de **communication**, d'interactions positives avec les autres
- L'acquisition d'une meilleure **estime de soi** à travers une activité physique abordée à un niveau adapté, renforçant ainsi **le plaisir de faire et de réussir**



## LES APPORTS DU SPORT BOULES

- L'ADRESSE et les QUALITES PHYSIQUES
- Une activité ADAPTABLE à volonté...
- Des RYTHMES modulables / une SECURITE précise
- Une certaine INDIVIDUALISATION
- BIEN PRENDRE EN COMPTE LES PUBLICS
- POSSIBILITE DE DEVELOPPER, ISOLER LES CAPACITES ...
  - physique, motrices, coordinatrices, perceptives....

### DE NOUVELLES CLASSIFICATIONS... Sportives !



## L'ETAT DES LIEUX

### Les structures Aidées (ANS 2022)

- **Les ligues** : AURA, Occitanie, PACA...
- **Les départements** : Loire, Haute Loire, Isère, Rhône, Le Doubs, Jura, Saône et Loire, Bouche du Rhône, ...
- **Les clubs** : Ab côtoise, Asl Chazelle, BS digoinaise, SB Thionville, B. Venoisienne, ASB Rieumoise, ...



# COMMENT METTRE EN PLACE UN PROJET CLUB

- DES CYCLES ...
  - DES JOURNEES...
  - DES CLUBS OMNISPORTS...
  - DES COMPETITIONS / CHAMPIONNATS...
- 
- UNE HISTOIRE , un développement inégal...
  - Difficile de savoir ce qui se fait!



## LES COMPETITIONS

- Rencontres, Interclubs, ...départementaux
  - Interrégionaux
  - LES FRANCE
- 
- LES EPREUVES INDIVIDUELLES
  - LES EPREUVES COLLECTIVES



## LES FEDERATIONS FFSB - FFSA

- Les Conventions Nationales, Régionales, départementales.
- **LES CRSA – LES LIGUES**
  - partenariat » direct régional, qui vise à impulser et à **structurer sous toutes ses formes le SB.SA Régional, jusqu'aux clubs.**
  - Le plan de développement
  - exemples de programme :
    - Journée Régionale Sport Boules
    - Championnat Régional Sport Boules :
    - Réunion de coordination et élaboration du plan de développement annuel
- **LES CDSA – LES CBD**
  - Un CDSA coordonne et développe le Sport Adapté à destination du public en situation de handicap mental ou ayant des troubles psychiques, et s'engage à proposer une offre sportive variée.

« Promotions »  
« Compétitions »  
« Stratégies »



# LA DELEGATION – Les enjeux

- FFSB gère le développement de la pratique et a délégué d'organiser les compétitions et décerner les titres
- Quelles relations avec nos homologues ?
- **IDENTIFIER**
  - Les lieux de pratiques
  - Les formes de pratiques
  - Les capacités des sportifs
  - Proposer une activité Régulière, adaptée, spécifique et progressive
- **PROPOSITIONS**
  - Un cahier des charges des structures (différents formes de structuration)
  - Des licences spécifiques

En amont un plan de développement National décliné jusqu'au club à travers le Plan Sportif Fédéral.



# LA LICENCE Une licence spécifique Sport-Boules Adapté est créée.

Une licence spécifique Sport-Boules Adapté est créée.

- **Licence LOISIR** au prix de 19€ (prix F.F.S.B. en 2023) + gratuitement du volet Sport-Adapté leur permettant de suivre non seulement les animations organisées pour eux mais aussi de participer aux compétitions spécifiques réservées aux personnes en situation de Handicap (Compétitions, championnats départementaux, régionaux et nationaux). Si la personne est déjà licenciée à la F.F.S.A., le coût de la licence sera réduit à 10€.
- **Licence COMPETITION** au prix de 40€ (prix F.F.S.B. en 2023) + gratuitement du volet Sport-Adapté leur permettant de participer à toutes les compétitions fédérales, témoignage d'une réelle inclusion au sein de notre fédération. Si cette personne est déjà licenciée à la F.F.S.A., le coût de la licence sera réduit à 20€.



# HANDI GUIDE

*les clubs bénéficiant du soutien de l'Agence Nationale du Sport doivent impérativement inscrire et recenser leurs activités dans le Handiguide des Sports à partir du lien suivant :*

[www.handiguide.sports.gouv.fr](http://www.handiguide.sports.gouv.fr).

**POURQUOI S'INSCRIRE SUR LE HANDIGUIDE DES SPORTS ?**

La référence nationale des structures para-accueillantes.

- Participer au développement de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap.
- Faciliter l'accès et orienter de manière efficace grâce à une offre géolocalisée.
- Accroître la visibilité de votre structure.
- Bénéficier grâce au référencement d'éventuels moyens financiers d'institutions publiques (Agence Nationale du Sport, collectivités territoriales...)



CONTACT :  
HANDIGUIDE@SPORTS.GOUV.FR

HandiGuide  
des sports